SERVIMO

LE PARTENAIRE MAINTENANCE DE VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER

FACTURE N° 4050700

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/05/2024 15H26 C:000040 I:30084
V/REF : 945244
V/Email reçu le Jeudi 30/05/2024 a 15H26

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 02693
IMMEUBLE : RUE EMILE ZOLA
RUE EMILE ZOLA
71360 EPINAC

Feillens, le 31 Mai 2024

Référence Marché: M_230609001-1
LOCALISATION : RUE EMILE ZOLA - EPINAC - MME AFSAL 0754210446
MOTIF : INTERVENIR POUR REPRISE ETANCHEITE PORTE D'ENTREE (PASSAGE EAU DE PLUIE SOUS LA PORTE)
MS00001 - MS00028
Donneur d'ordre : Mme J. PAYET

==========

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 31 MAI 2024 A 12H00
REGLAGE PORTE D'ENTREE
REMPLACEMENT DU JOINT A LEVRES SOUS LA PORTE D'ENTREE

OBSERVATIONS :
DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

==========

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	91,44	91,44
1,00	MS00035-FP.joints a levres/tubul.étanch.	1	50,80	50,80
1,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	1	40,64	40,64

SERVIMO

LE PARTENAIRE MAINTENANCE DE VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER

FACTURE N° 4050700

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	182,88
T.V.A. a 10,00%	18,28
TOTAL T.T.C. .....En EURO _____	**201,16**

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Bon de Commande

N° : 945244 du 30/05/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE CHALON SUR SAONE
14, rue Charles DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE
CEDEX
Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☐ Individuel ☒

- 2 ans ☐ Non Conventionné ☐

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐ Si coché, reporter la mention "Travaux Urgents" sur la facture

Exemplaire à joindre à la facture dont le libellé sera conforme aux instructions figurant au bas de page

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

RUE EMILE ZOLA
71360 EPINAC

Référence de la Demande

N°: 753 832 du 07/05/2024

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

02693-00002-00001-00001 H / Type 2

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230609003-1

Délai

Date limite exécution : 14/06/2024

Observations

MUTATION DU 16/01/24 VACANT/AFSAL
MME AFSAL 07.54.21.04.46
Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser		Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001	Forfait déplacement	1,00	40,64	40,64	4,06	44,70
MS00028	Reprise étancheité porte d'entrée passage eau de pluie sous la porte	1,00	136,36	136,36	13,64	150,00

Total H.T.	**177,00**
Total TVA	**17,70**
Total TTC	194,70

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par AC Maude le 30/05/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence,
A. DUBOIS

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE

Bon de Commande

N° : 945244 du 30/05/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE CHALON SUR SAONE
14, rue Charles DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE
CEDEX
Tel:03.85.97.00.20

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE

S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- [x] Maison ou immeuble individuel
- [ ] Immeuble collectif
- [ ] Appartement
- [ ] Autre (précisez la nature du local d'habitation) . . . . . .

Les travaux sont réalisés dans :

- [x] Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
- [ ] Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
- [ ] Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de . . . . . millièmes de l'immeuble
- [ ] Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **RUE EMILE ZOLA 71360 EPINAC**

dont je suis : [x] Propriétaire [ ] Locataire [ ] Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- [x] N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
- [x] N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

- [ ] Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l' ouvrage
- [ ] Huisseries extérieures
- [ ] Closions intérieures
- [ ] Installations sanitaires et de plomberie
- [ ] Installations électriques
- [ ] Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- [x] N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
- [x] Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY** le **30/05/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 945244